

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 17 janvier 2023 fixant la liste des représentants siégeant au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration de la direction interrégionale des services pénitentiaires de Marseille

NOR : JUSK2300823A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2022 fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein du comité social d'administration de la direction interrégionale des services pénitentiaires de Marseille ;

Vu les désignations de représentants titulaires et suppléants au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration de la direction interrégionale des services pénitentiaires de Marseille, auxquelles ont procédé les organisations syndicales siégeant au sein de ce comité, conformément aux dispositions de l'article 24 du décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 susvisé,

Arrête :

Article 1

La liste des représentants titulaires et suppléants siégeant au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration de la direction interrégionale des services pénitentiaires de Marseille est fixée comme suit :

Organisations syndicales	Représentants titulaires	Représentants suppléants
FO Justice (2 sièges)	Philippe ABIME Jessy ZAGARI	Laurent MARINO David DELACOURT
UFAP UNSa Justice (2 sièges)	David MANTION Jean-Charles ALLEN	Thomas FORNER Christophe PIERINI
SPS (1 siège)	Antoine HENRY	Frédéric PICHERY
CGT (1 siège)	Paul COURTARO	Aïcha KHELFA

Article 2

Le directeur interrégional des services pénitentiaires de Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 20 février 2023.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation,

P/ le directeur interrégional des services pénitentiaires de Marseille,

C CHARBONNIER

